

FIRST PHOSPHATE ACHÈVE L'ACQUISITION DE TERRAINS STRATÉGIQUES ET ANNONCE DES RÉSULTATS D'ANALYSE POSITIFS À LAMARCHE

--- Les résultats d'analyse confirment la présence d'un phosphate de haute qualité---

Saguenay, Québec, le 14 septembre 2022 – First Phosphate Corp. (« First Phosphate » ou la « Société ») est heureuse d'annoncer qu'elle a complété sa stratégie d'acquisition de terrains à phosphate dans la région du Saguenay, au Québec, en achetant tous les claims existants qu'elle avait sous option auprès de tiers.

First Phosphate détient maintenant un total de 2 693 claims miniers en pleine propriété, sur une superficie de 1 505 km carrés dans la région du Saguenay au Québec. Tous les claims sont libres et quittes de toute redevance de rendement net de fonderie (« NSR ») et de toute autre forme de redevance. La majorité des claims se trouvent à proximité de routes pour le transport lourd, à une distance de 80 à 150 km du port en eau profonde de Saguenay, qui offre un accès sans écluses aux grands navires du monde entier.

« La finalisation de l'acquisition stratégique de terrains dans la région minière du Saguenay, au Québec, est une étape importante pour First Phosphate. Nous pouvons maintenant nous concentrer sur le développement de notre capacité d'extraction et de raffinage de phosphate avancé pour l'industrie des batteries LFP ici même au Québec, au Canada », a déclaré John Passalacqua, directeur général.

First Phosphate a également jalonné des claims miniers supplémentaires dans 10 zones spécifiques riches en occurrences de phosphate dans et autour de la zone de ses claims existants. Les zones de claims sont classées comme suit : Alex, Antoine, Brochet, Catherine, Flagship Extension South, Fleury, GM2232, Gouin, Lamarche, MR3111, Perron, Sault et Yves. Ces indices de phosphate sont situés dans des cumulats d'oxydes dans une roche anorthosite et varient de 3,0 % à 16,3 % de P_2O_5 (« pentoxyde de phosphore »). Un géologue consultant de la société a été engagé pour prélever des échantillons aux emplacements principaux afin de les analyser en laboratoire. Les résultats seront communiqués au cours des prochains mois.

Des claims supplémentaires ont été récemment acquis auprès de prospecteurs locaux dans les régions de Brochet, Flagship Extension South et Perron pour une contrepartie cumulative en espèces de 24 000 \$ et 188 000 actions dans le capital de First Phosphate. Les actions émises sont soumises à une période de détention de 12 mois.

Résultats d'analyse de la propriété Lamarche

First Phosphate a également reçu des résultats d'analyse prometteurs pour sa propriété Lamarche, confirmant la présence de phosphate de haute qualité.

La principale caractéristique de la propriété Lamarche est une anomalie magnétique linéaire aéroportée de 7 km de long, orientée vers le sud-ouest. Deux échantillons instantanés historiques prélevés et analysés initialement par des prospecteurs ont donné des résultats de 10,5 % et 12,0 % de P_2O_5 dans un cumulat d'oxydes, avec un excès de 90 % d'oxydes (magnétite et ilménite riches en fer et en titane) et d'apatite (P_2O_5). Dans le cadre des investigations initiales de la Société, First Phosphate a analysé les résultats de 15 échantillons choisis répartis sur 4 claims sur 0,6 km² de la propriété Lamarche.

Les résultats suivants ont confirmé la présence de P₂O₅ de haute qualité. Une quantité importante de fer et de titane était également présente :

NUMÉRO D'ÉCHANTILLON	VERS L'EST	VERS LE NORD	% P ₂ O ₅	% Fe ₂ O ₃	% TiO ₂
E5365609	326032	5402189	16,21	33,73	5,80
E5365606	326101	5402465	14,99	37,14	5,22
E5365602	326932	5402985	14,65	44,99	12,31
E5365601	326894	5403052	12,92	39,25	5,61
E5365608	326041	5402525	12,10	40,25	5,29
E5365610	326032	5402189	10,61	46,71	10,65
E5365604	326442	5402995	9,81	38,26	8,02
E5365613	325698	5402033	9,80	43,55	5,24
E5365612	325717	5402087	9,76	37,67	6,38
E5365605	326187	5402546	9,50	25,95	5,24
E5365615	325087	5402085	7,32	28,30	4,80
E5365614	325231	5402010	0,88	8,79	1,64
E5365611	325936	5402166	0,61	22,96	5,99
E5365607	326101	5402465	0,50	8,03	0,18
E5365603	327594	5402453	0,41	44,75	8,83

Fig. 1 : Programme d'échantillonnage récent de First Phosphate à Lamarche. Résultats analytiques de pentoxyde de phosphore, d'oxyde ferrique et d'oxyde de titane de haute qualité

Les échantillons ont été collectés sur une longueur de 1,5 km. La largeur de la zone minéralisée est d'au moins 230 m. Une forte anomalie magnétique linéaire se trouve directement au-dessus de la zone minéralisée. Les échantillons E5365601 et E5365602 sont situés à l'extrémité nord de la zone minéralisée et à 500 m à l'est, indiquant une extension potentielle ou une augmentation significative de la largeur des roches phosphatées. L'échantillon E5365615 est situé à 680 m à l'ouest de la pointe sud de la zone échantillonnée mais à l'extérieur de l'anomalie magnétique principale.

Autre résultat important, l'analyse de 43 éléments traces (dont l'arsenic, le cadmium, le thorium, l'uranium et d'autres terres rares) a révélé une très faible concentration de ces éléments potentiellement délétères, ce qui représente le niveau de pureté nécessaire à l'utilisation du phosphate dans l'industrie des batteries au phosphate de fer lithié (LFP).

« Nous sommes enthousiasmés par ces résultats et par l'avenir de ces propriétés et des communautés environnantes, car nous continuons à développer une source de phosphate propre, de haute qualité et constante pour l'industrie des piles LFP en Amérique du Nord», a ajouté M. Passalacqua.

Localisation des propriétés de First Phosphate

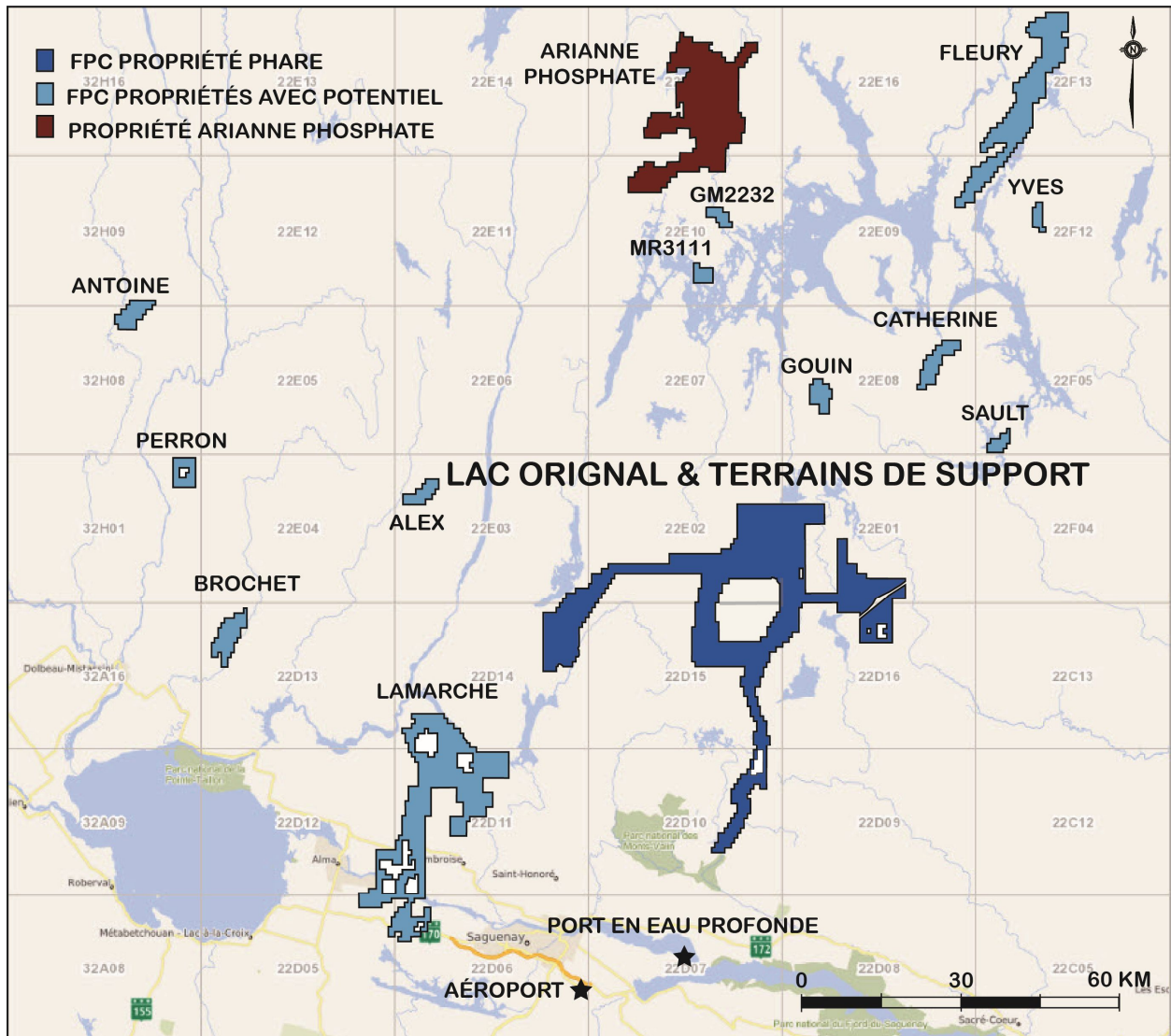


Fig. 2 : Carte de localisation de First Phosphate montrant la propriété phare de la société (Lac à l'Original), et les autres propriétés Bluesky que la société détient dans la région du Saguenay au Québec

Mise à jour sur les options d'achat d'actions

La société annonce également aujourd'hui qu'elle a approuvé l'octroi de 2 600 000 d'options d'achat d'actions ordinaires de la société (les « options ») à certaines personnes admissibles de la société, à un prix de levée de 0,25 \$ par action, avec une date d'expiration de trois ans à compter de la date à laquelle les actions de la société commencent à être négociées sur une bourse de valeurs au Canada (l'« inscription »). Les options sont assujetties à une acquisition sur une certaine période, de sorte que 25 % d'entre elles sont acquises immédiatement après l'inscription à la cote, avec des augmentations de 25 % tous les six mois par la suite. Les conditions des options attribuées sont conformes au plan d'options sur actions de la Société approuvé par les actionnaires de la Société le 25 août 2022. Tous les titres émis sont soumis à

une période de détention légale de quatre mois plus un jour à compter de la date d'émission, conformément à la législation sur les valeurs mobilières applicable.

À propos de First Phosphate

First Phosphate est une société d'exploration et de développement minier entièrement dédiée à l'extraction et au raffinage de phosphate de pointe pour l'industrie des batteries lithium-fer-phosphate (batteries LFP). First Phosphate s'engage à produire à un niveau de pureté élevé, à une échelle de qualité ESG et avec une faible empreinte carbone anticipée. First Phosphate prévoit s'intégrer directement dans les fonctions de recherche et développement (R&D) et des chaînes d'approvisionnement des principaux producteurs de batteries LFP nord-américains qui ont besoin de phosphate de qualité « batterie » provenant d'une source d'approvisionnement constante et sûre. First Phosphate détient plus de 1 500 km carrés de claims qu'elle développe activement dans la région du Saguenay, Qc (Canada). Les propriétés de First Phosphate sont constituées d'une formation de roche ignée anorthosite rare qui produit généralement un concentré de phosphate de grande pureté, dépourvu de métaux lourds délétères.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Relations avec les investisseurs: investor@firstphosphate.com

Relations avec les médias : media@firstphosphate.com

Site Web: www.FirstPhosphate.com

Suivez First Phosphate sur les médias sociaux:

Twitter: <https://twitter.com/FirstPhosphate>

LinkedIn: <https://www.linkedin.com/company/first-phosphate/>

Personne qualifiée

Les informations scientifiques et techniques de First Phosphate Corp. contenues dans ce communiqué de presse ont été revues et approuvées par Gilles Laverdière, P.Geo. M. Laverdière est géologue et personne qualifiée en vertu de la norme nationale 43-101 sur l'information concernant les projets miniers.

Information prospective et mises en garde

Certains renseignements contenus dans le présent communiqué de presse constituent des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Toutes les déclarations contenues dans ce communiqué de presse qui ne sont pas des déclarations de faits historiques peuvent être considérées comme des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont souvent accompagnés de termes tels que « peut », « devrait », « prévoir », « s'attendre à », « potentiel », « croire », « avoir l'intention » ou la forme négative de ces termes et expressions similaires. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse comprennent des énoncés concernant le moment prévu de la clôture du placement, l'emploi prévu du produit tiré du placement et l'obtention des approbations requises.

Ces énoncés impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, qui peuvent faire en sorte que les résultats, performances ou réalisations réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus par ces énoncés, y compris, mais sans s'y limiter : l'incapacité de la Société à réaliser l'Offre et/ou à utiliser les recettes selon les

conditions et dans les délais prévus, en tout ou en partie; et l'incapacité de la Société à obtenir les approbations requises pour réaliser l'Offre ou la réaliser selon les conditions et le calendrier proposés.

Les lecteurs sont avisés que la liste qui précède n'est pas exhaustive. Les lecteurs sont également priés de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs, car rien ne garantit que les plans, les intentions ou les attentes sur lesquels ils sont fondés se réaliseront. Ces renseignements, bien qu'ils aient été jugés raisonnables par la direction au moment de leur préparation, pourraient se révéler inexacts et les résultats réels pourraient différer considérablement de ceux prévus.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse sont expressément visés par la présente mise en garde et reflètent les attentes de la Société à la date des présentes et sont susceptibles de changer par la suite. La Société ne s'engage aucunement à mettre à jour ou à réviser les énoncés prospectifs, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, de nouvelles estimations ou de nouveaux avis, d'événements ou de résultats futurs ou autrement, ni à expliquer toute différence importante entre les événements réels subséquents et ces énoncés prospectifs, sauf si les lois applicables l'exigent.